

BTS MAINTENANCE INDUSTRIELLE

objectif

Le Technicien Supérieur en Maintenance Industrielle maîtrise les technologies des domaines du génie mécanique et du génie électrotechnique. Doté d'un esprit d'analyse et de synthèse, sa compétence polyvalente et sa disponibilité lui permettent de prendre en charge la responsabilité du bon fonctionnement d'installations industrielles.

Sa fonction conduit à :

- Animer des équipes de maintenance.
- Organiser les différentes activités du service maintenance.
- Gérer les temps d'intervention et les coûts de maintenance.
- Assurer le bon fonctionnement des matériels et garantir leur capacité de production.
- Assurer les travaux de rénovation, d'amélioration de machines et éventuellement les travaux neufs.
- Intervenir en tant que conseiller ou assistant dans divers secteurs de l'entreprise (achats, fabrication, sécurité...).

programme

- ➔ E4 : Analyse fonctionnelle et structurelle
 - CP2.2 : Analyser l'organisation fonctionnelle et les solutions mécaniques réalisant les fonctions opératives
- M74 Participer à l'élaboration d'un cahier des charges fonctionnels
- M77 Analyser un bien d'un point de vue mécanique
- M78 Identifier les conditions d'utilisation et les modes de défaillances des fonctions mécaniques
 - CP4.1 : Rechercher, argumenter des solutions mécaniques réalisant des fonctions opératives et réaliser les dossiers correspondants.
- M79 Etablir les caractéristiques d'un mécanisme
- M80 Analyser les performances mécaniques d'un bien
- M81 Intégrer les contraintes de maintenance d'un point de vue mécanique
- M61 Argumenter des solutions techniques mécaniques
- M66 Elaborer un dossier de réalisation d'une solution technique
- ➔ E51 : Automatique
 - CP2.3 : Analyser le fonctionnement et l'organisation d'un système automatisé.
- M55 Analyser et comprendre les fonctions d'un système automatisé (SAP)
- M56 Analyser les nouvelles fonctions et performances des composants dans les domaines de la surveillance, de l'autodiagnostic et de la communication
- M74 Participer à l'élaboration d'un cahier des charges fonctionnels
- M75 Proposer et argumenter des solutions d'automatismes permettant d'assurer la disponibilité et la sécurité au moindre coût de maintenance
 - CP2.5 : Analyser les solutions de production, de distribution et de conversion des énergies pneumatiques et hydrauliques.
- M57 Analyser et justifier l'utilisation des solutions technologiques pour les énergies pneumatique et hydraulique
- M74 Participer à l'élaboration d'un cahier des charges fonctionnels
- M76 Proposer et argumenter des solutions pneumatiques et hydrauliques permettant d'assurer la disponibilité et la sécurité au moindre coût de maintenance
 - CP4.2 : Rechercher, argumenter des solutions d'automatisme et réaliser les dossiers correspondants.
- M42 Choisir les moyens de surveillance automatisée
- M62 Argumenter des solutions techniques d'automatisme
- M66 Elaborer un dossier de réalisation d'une solution technique
- M74 Participer à l'élaboration d'un cahier des charges fonctionnels
- M75 Proposer et argumenter des solutions d'automatismes permettant d'assurer la disponibilité et la sécurité au moindre coût de maintenance
- M3 Décrire et analyser le fonctionnement d'un système



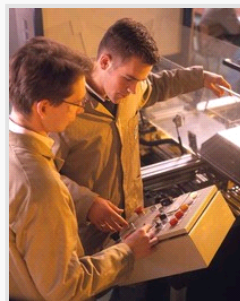
DIPLÔME

DURÉE

2 ans

METHODE PEDAGOGIQUE

La formation est en alternance entre le Centre de formation des Apprentis de l'Industrie et une entreprise, sur un rythme de 15 jours au CFAI, 15 jours en entreprise.



PROFIL DES STAGIAIRES

- Jeunes de moins de 26 ans titulaires d'un Bac STI génie électrotechnique ou Bac S option T.I ou d'un Bac Pro MSMA.
- Salariés d'entreprises : personnel en place souhaitant s'orienter vers la maintenance des équipements de production (formation possible dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, du congé individuel de formation ou du capital temps formation).

MOYENS DE VALIDATION

Les candidats seront présentés aux épreuves générales et techniques du Brevet de Technicien Supérieur Maintenance Industrielle, diplôme délivré par l'Education Nationale. Certaines épreuves seront validées en contrôle en cours de formation (CCF).



DATES DE FORMATION

Angers
Nous consulter

Cholet
Nous consulter

La Roche/Yon
Nous consulter

Laval
Nous consulter

Le Mans
Nous consulter

Nantes
Nous consulter

Saint-Nazaire
Nous consulter

Le MANS - NANTES - LA ROCHE SUR YON

